

LE CÉLÈBRE MONUMENT DOIT CONSOLIDER SON

Mobilisons-nous pour le Château

Au niveau budgétaire, le Château de La Sarraz tourne en gros autour d'un demi-million de francs de charges par année (comprenant les charges directes, le personnel et autres charges d'exploitation). Ses revenus annuels proviennent des produits de l'exploitation (locations de salle pour des assemblées, des mariages, des spectacles ou autres); du soutien de l'association des Amis du Château, de dons privés et de subventions. Mais hélas, les dernières années se sont toujours terminées sur un déficit. Par conséquent, la Fondation a dû puiser dans ses réserves et celles-ci se tarissent dangereusement. Voilà pourquoi son comité a pris son bâton de pèlerin pour aller chercher de nouveaux soutiens auprès des communes de la région, mais aussi des institutions ou des entreprises.

Laure Thonney, vous qui présidez la Fondation, combien d'argent cherchez-vous annuellement pour inverser cette tendance budgétaire et atteindre l'équilibre financier?
Laure Thonney – En gros, on part à la recherche de CHF 100'000.- par année. Cette somme, ajoutée aux 400'000 francs de produits réalisés annuellement nous permettrait de parvenir à boucler un exercice annuel en restant dans des chiffres noirs. Cela dit, il est important de préciser qu'avant de partir dans cette recherche de soutien, le comité de la Fondation – qui est entièrement bénévole – a fait le maximum pour réduire les dépenses et faire des économies. Par exemple, on a diminué deux temps de travail et de manière générale, nous ne jetons aucun centime par les fenêtres!

De qui espérez-vous une mobilisation pour prendre en compte ces difficultés budgétaires?

– Avant la mobilisation, il faut qu'il y ait surtout une prise de conscience générale. Ce sera déjà une bonne chose pour avancer. Chacun(e) de nous peut faire quelque chose pour le Château, en le soutenant, en louant une salle ou en organisant une manifestation. Les prix ne sont pas du tout aussi élevés qu'on pourrait l'imaginer!



Pourquoi désirez-vous intervenir au sein même des Conseils généraux et communaux?

– C'est aussi dans le but d'expliquer la réalité d'un Château de cette taille. On aimerait que les autorités le connaissent mieux. Nous répondons à toute invitation pour venir parler au sein d'une assemblée délibérante. Les gens qui nous accueillent sont les meilleurs ambassadeurs pour passer le message de la mobilisation, c'est à dire valoriser près de 1000 ans d'his-

toire auprès de leurs habitants et entreprises, relayer la communication et défendre le patrimoine régional. En contrepartie, elles bénéficient de tarifs préférentiels sur les locations de salles, de visites guidées et d'invitations aux événements.

La Fondation a aussi créé un Cercle de la Cour du Château de La Sarraz. À qui ce cercle est-il destiné?

– Il est ouvert à tout le monde, aux communes bien sûr (*rôle d'ambassa-*

deur), aux grandes entreprises, aux institutions et mécènes, aux PME, aux entreprises locales et aux artisans. Et aussi aux particuliers. Plus le cercle est grand, plus nous parviendrons à réaliser notre mission. Nous désirons fonder un réseau ouvert à toutes les bonnes volontés désireuses de contribuer à la vie culturelle et à la préservation de ce site d'exception.

Ce système de mécénat est à plusieurs niveaux?